

LE DISPOSITIF ANGEM ET L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ EN ALGÉRIE : CAS DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU



Résumé

Dans cette contribution nous allons présenter les résultats d'une enquête de terrain menée sur un échantillon de quinze femmes entrepreneures originaires de la wilaya de Tizi-Ouzou, l'étude concerne l'analyse de l'influence du dispositif d'aide à la création d'entreprises (ANGEM) sur le phénomène entrepreneurial féminin.

Mots-clés : entrepreneuriat féminin, accompagnement, entreprise féminine, Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM), Tizi-Ouzou

Yasmina BEN MAKHLOUF,
doctorante

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
yasmine.benmakhlouf@gmail.com

Rosa AKNINE-SOUIDI, maître de
conférences

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
r_aknine@yahoo.fr

LE DISPOSITIF ANGEM ET L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ EN ALGÉRIE : CAS DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Introduction

L'entrepreneuriat féminin est de plus en plus considéré comme un élément clé de la performance économique et sociale. En effet, il a été identifié comme l'un des principaux moteurs de la croissance économique, la compétitivité et la création d'emploi qui demeure insuffisamment exploité (OCDE, 2014).

En Algérie, le rôle des femmes dans l'économie a connu une évolution considérable¹, notamment, suite aux différents remaniements juridiques, l'accès des filles à l'éducation, à la formation professionnelle et l'amélioration des conditions de vie en général. Le taux de l'entrepreneuriat féminin a presque doublé en l'espace de cinq ans, passant ainsi de 3,2% (CNRC², 2007) à 6% (ONS³, 2012). Cette revue à la hausse du taux de l'entrepreneuriat féminin est la résultante d'une série d'encouragements à la création d'entreprises.

En effet, à partir des années 80, suite à l'apparition de la crise économique suivie par la montée en flèche de la situation de chômage endémique (qui touche beaucoup plus les femmes que les hommes). L'Algérie a mis en place plusieurs formules d'emploi touchant particulièrement les plus vulnérables (les jeunes, les chômeurs et les femmes), elle a opté pour un recentrage en vue de renforcer l'initiative privée (Boughanem, 2010). Cette détermination s'est affirmée par la mise en place des dispositifs d'aide à la création de micro-entreprises, notamment, la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) et l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM).

En vue de bénéficiers des prérogatives qu'il procure, un nombre important⁴ de femmes algériennes, y compris celles de la wilaya de Tizi-Ouzou, se sont orientées vers le dispositif d'accompagnement ANGEM pour créer leurs entreprises et leurs emplois. En effet, ce dispositif est conçu pour répondre aux besoins de la population féminine défavorisée.

Dans cette contribution, il s'agit de rendre compte, du rôle des politiques publiques dans l'encouragement des initiatives féminines en terme d'entrepreneuriat, entre ce qui se fait et ce qui reste à faire, et ce à travers le cas de l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit de la wilaya de Tizi-Ouzou. Pour cela notre problématique s'articule comme suit : **Quel est l'impact du dispositif**

¹ Elles sont présentes dans la plupart des secteurs économiques, elles représentent 64% des enseignants de l'éducation nationale, 42,10% de l'effectif de la formation professionnelle (ONS, 2011-2013), plus de 60% de l'effectif du corps médical (CIDDEF, 2013) et plus de 50% des journalistes, plus de 35% des magistrats et plus de 50% de l'effectif des enseignants universitaire (CNES, 2010).

² Centre National du registre de commerce (2007)

³ Office National des Statistiques (2012)

⁴ Selon le dernier bilan de l'Agence Nationale de Miro-Crédit (ANGEM), l'entrepreneuriat féminin a dépassé les 61% en Septembre 2014

ANGEM sur l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Tizi-Ouzou ? Pour répondre à cette problématique nous nous sommes appuyées sur les questions subsidiaires suivantes :

- Quelles sont les femmes entrepreneures qui sollicitent le dispositif ANGEM dans la wilaya de Tizi-Ouzou ?
- Pour quoi sollicitent-elles ce dispositif ?
- L'accompagnement accordé par ce dispositif répond t-il aux besoins spécifiques de ces femmes entrepreneures?
- Quelles sont les entraves auxquelles font face les femmes entrepreneures accompagnées par ce dispositif dans la wilaya de Tizi-Ouzou et comment pouvons nous y remédier ?
- Pour atteindre notre objectif et répondre à cet ensemble de questions nous avons élaboré les hypothèses suivantes :
- Le dispositif ANGEM est conçu pour la promotion de l'entrepreneuriat à domicile; il vise à lutter contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales, les femmes qui y font recours sont donc les femmes au foyer, celles en chômage et les artisanes;
- Plusieurs motivations peuvent inciter les femmes entrepreneures de la wilaya de Tizi-Ouzou à solliciter le dispositif ANGEM lors de la création de leurs entreprises. Néanmoins, le besoin de financement et la volonté d'échapper au chômage⁵ restent les plus fréquentes;
- Après une décennie d'existence, et eu égard au données disponibles, les bienfaits du dispositif ANGEM commencent à se faire ressentir. Toutefois, ce dispositif n'arrive toujours pas à assurer un accompagnement personnalisé aux femmes entrepreneures de la wilaya de Tizi-Ouzou;
- Le suivi, la formation et la bureaucratie restent les principaux obstacles qui entravent les femmes entrepreneures de la wilaya de Tizi-Ouzou dans leur aventure entrepreneuriale avec l'ANGEM.

Ce papier a pour objectif d'analyser l'influence du dispositif d'aide à la création d'entreprises ANGEM sur le phénomène entrepreneurial féminin, mais aussi de proposer des initiatives plus spécifiées au profit des femmes entrepreneures. Dans ce travail nous avons fait appel à la méthode inductive, où à partir d'un ou plusieurs cas particuliers nous généraliserons et tirerons des conclusions. Pour cela nous nous appuyés sur :

- Une étude documentaire, basée sur la consultation des différents documents nécessaires (ouvrages, articles, thèses...) pour la compréhension des logiques relatives à notre thématique et constituer notre partie théorique ;

⁵ Le taux de chômage dans la wilaya de Tizi-Ouzou est de 25,60% dont 14% sont des femmes

- L'exploitation des données statistiques fournies par le dispositif ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou;
- Une enquête de terrain réalisée par le biais des entretiens semi-directifs avec un échantillon de 15 femmes entrepreneures de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Avant de décliner sur le cadre théorique et empirique de notre étude, nous délimitons cette dernière comme suit :

- Selon MARTIN (2013), l'entrepreneuriat féminin est issu d'un contexte d'appauvrissement et de promotion de l'initiative privée, il réunit donc, un ensemble d'entreprises variées et tenues par des femmes inscrites dans toutes la hiérarchie sociale : elles travaillent dans le secteur formel ou informel⁶, et souvent à la fois dans l'un et dans l'autre. Dans notre cas nous nous limiterons à celles qui activent dans le secteur formel;
- La femme entrepreneure peut être définie comme : « Une femme personne physique, venant d'une situation d'inactivité, de chômage ou de salariée dépendant d'un employeur, qui seule ou en équipe (équipreneuriat féminin) ... crée une nouvelle entreprise indépendante, en assumant les responsabilités managériales et les risques qui sont liés à la production de richesses envisagées » (PATUREL et ARASTI. 2006, p4). La femme est donc entrepreneure dans la mesure où elle change de statut professionnel ou d'organisation en vue de créer une nouvelle richesse, et en assumant des risques. Dans cette étude nous allons nous intéresser uniquement aux créations ex-nihilo. En fait, l'existence de barrières religieuses et traditionnelles, confie la reprise d'entreprises, non pas aux femmes, mais à ses frères ou encore à ses enfants (garçons) ou à un tuteur. Aussi, ce choix est justifié par le caractère « très petite taille » des entreprises créées dans le cadre du dispositif ANGEM, et qui dans les cas de faillite ne font, généralement, pas l'objet de reprise;
- Le contexte de l'étude est l'Algérie, plus précisément la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle est située dans la partie Nord- Centre de l'Algérie, elle compte 67 communes, soit le plus grand nombre de communes à l'échelle nationale. Elle compte une population résidente de 1 165 170 habitants avec 581352 de femmes, soit 49,82%⁷. Les femmes enquêtées sont immatriculées, soit au registre du commerce, soit à la chambre d'artisanat et des métiers de Tizi-Ouzou. Elles ont toutes sollicité le dispositif ANGEM de la wilaya pour créer leurs entreprises.

1. Revue de la littérature (cadre théorique)

L'entrepreneuriat féminin s'est affirmé comme un champ d'étude à part entière (OCDE, 2003 ; Levy-Tadjine et Zouiten, 2005) C'est un phénomène qui n'a fait l'objet d'étude que très récemment, en effet, les premiers travaux recensés ne datent que de la fin des années 70 (Stevenson, 1990, Carrier

⁶ Le secteur informel constitue un problème dans les pays en développement, il est important et dominé par les femmes suite à leur incapacité à lire, écrire, compter et leur manque de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat. Ce secteur n'est soumis à aucune réglementation, la concurrence y est vive, le niveau technologique faible et ses activités s'opèrent à petites échelles (OCDE, 2004)

⁷ Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 31/12/2014, p26

et al, 2006). Ainsi, le sujet est étudié sur divers facettes : du point de vue des motivations, des freins et obstacles rencontrés par les femmes dans leur quête entrepreneuriale (Tahir-Metaiche, 2010 ; Tessa et Gheddache, 2012), de l'accompagnement qui leur est concédé pour concrétiser leur projet de création (Boughanem, 2010 ; Bernard, Le Moign et Nicolaï, 2013) et il a été également étudié sous le prisme du genre pour déceler des différences potentielles entre l'entrepreneur homme et l'entrepreneure femme, notamment, sur le plan managérial, pérennité et financement de l'entreprise, etc. (Guillet, 2003 ; Nonga, 1991 ; J. Lambrecht et al, 2003). Dès lors, et comme le note Cornet et Constantinidis (2004) une approche système s'impose pour comprendre les diverses réalités socio-économiques et culturelles que recouvre l'entrepreneuriat féminin.

Bien que les femmes soient habilitées en termes de connaissances et de compétences à diriger des entreprises, l'entrepreneuriat féminin demeure défavorisé (GEM, 2010). Les explications avancées sont souvent liées aux motivations des femmes à entreprendre, mais surtout aux freins auxquels elles font face et à l'accompagnement qui leur est concédé.

1.1 Les freins et motivations à l'entrepreneuriat féminin

Dans la littérature, nous trouvons divers facteurs qui constituent, soit des facteurs répulsifs (freins), soit des facteurs incitatifs (motivations) à l'entrepreneuriat féminin. Dans le tableau qui suit nous avons résumé certains de ces facteurs.

Tableau 1. Freins et motivations à l'entrepreneuriat

	Revue de la littérature	Auteurs
Motivations à l'entrepreneuriat féminin	Selon ces auteurs, il existe des facteurs négatifs, dits « push » ou de « pression » qui inciteraient les femmes à entreprendre, Notamment, la volonté d'échapper au chômage, à une insatisfaction dans l'emploi précédent, à des barrières organisationnelles ou familiales, l'incapacité de trouver un emploi et/ou une nécessité d'avoir un revenu.	Shapiro et Sokol (1982); Orhan et Scott (2001); Allen et al (2007); Colot (2007); Benredjem, (2009); Renders, (2010); Baines et Wheelocks (1998); Green et Cohen (1995); Hisrich et Brush, (1985)
	Il existerait d'autres facteurs, dits « pull » ou « d'attraction », notamment dans les pays développés, qui renvoient à une volonté de satisfaction, d'épanouissement personnel, d'être son propre patron, de saisir une opportunité d'affaires ou de concrétiser une idée ancienne non exploitée.	Short et al (2010) cite in d'Andria et Richomme-Huet (2011); Buttner et Moore (1997) ; Robichaud et al (2006) ; Buttner et Moore (1997) ; Lambrecht et al (2003) ; GEM (2007)
	D'autres chercheurs suggèrent que les femmes entreprennent pour aider les autres. L'argent ne constitue pas une fin en soi.	Thompson et Hood (1991); Lee-Gosselin et al (2010) ; Kent et al. (1982), Stevenson et Gumpert (1985) et Cornet, Constantinidis et Asendéi (2003).

	D'autres recherches mettent l'accent sur le rôle essentiel que joue le réseau relationnel, ainsi que la présence de modèles, dans l'éveil entrepreneurial. Le milieu direct et indirect participe à ce processus. Les femmes issues des familles d'entrepreneurs ou ayant des exemples réussies d'entrepreneures dans leur milieu sont plus enclines à entreprendre que d'autres. En effet, les encouragements des parents ou du conjoint sont des facteurs déterminants.	Fayolle (1994) ; Tchouassi (2005), cité in ; Rwenge, Njeri, Maina (2013). Paturel et Arasti (2006), Arasti (2008)
	Paradoxalement au fait que la création d'entreprise est connue pour enchevêtrer les limites vie professionnelles/vie privée. La volonté de gagner en termes de flexibilité constitue une motivation principale pour les femmes entrepreneures.	Duchéneaut et Orhan, (2000) ; d'Andria et Richomme-Huet, 2011
	L'accès difficile au crédit de démarrage est l'un des facteurs freinant l'entrepreneuriat féminin. En effet, les femmes sont moins susceptibles de solliciter du financement par capitaux propres, elles créent des entreprises de petites tailles; présentent peu de cautions immobilières; ont moins d'expérience en gestion et management, sont réticentes envers le risque et sont plus enclines à travailler dans l'informel.	Rachdi (2006). Orser et Carrington (2005). Amine et Staub (2011). Housieaux et Villeneuve (2010),
Freins à l'entrepreneuriat féminin	Dans les sociétés en développement, les préjugés socioculturels selon lesquelles, le rôle de la femme est à la maison, son statut dépend plus de son état matrimonial que de son activité sont à l'origine du moindre accès des femmes à l'éducation, aux ressources, à l'exercice d'un pouvoir décisionnel, et par ricochet à la création d'entreprises. En fait, certains métiers exercés par les femmes, surtout ceux d'envergure masculine, sont mal vu, les femmes ne sont pas prises au sérieux entant que directrices ou patronnes et leurs capacités managériales sont remises en doute	Diakitité (2004). Paturel et Arasti, (2006). Mungai (2012). Sawma et Levy-Tadjine (2010)
	faute de contraintes familiales, de manque de mobilité ou de communication, l'accès à l'information et aux réseaux d'affaire fait défaut. En effet, la notion de réseau est peu présente dans l'entrepreneuriat féminin,	Rwenge, Njeri et Maina (2013)
	le faible niveau d'instruction des femmes et leur moindre formation dans le domaine	Tounes (2003). Rwenge, Njeri et Maina (2013)

	technique, de gestion, management et comptabilité font également partie des facteurs qui influent négativement sur l'entrepreneuriat féminin.	
	L'arbitrage entre vie professionnelle et vie familiale est également une contrainte qui entrave les femmes entrepreneures. Elles sont appelées à concilier entre l'entretien de leur ménage (tâches domestiques) et leur travail au sein de l'entreprise.	D'Andria et Richomme-Huet, 2011. Benghabrit-Remaoun et Rahou (2008) Taya (2008)

Comme nous l'avons souligné plus haut, autre que les freins et motivations à l'entrepreneuriat féminin, l'accompagnement dont bénéficient les femmes entrepreneures, et dans une moindre mesure l'accompagnement que leur accordent les organismes gouvernementaux, ont fait, également, l'objet d'étude de certaines recherches (Boughanem, 2008; Le Moign et al, 2013, Lee-Gosselin et al, 2010 ; Bellacourt et al. 1991, Mclymont, 2008, D'andria et Richomme-Huet, 2013, Lambrecht et al, 2003).

1.2 Les politiques gouvernementales et l'entrepreneuriat féminin

Les recherches sur l'environnement entrepreneurial de divers pays, montrent que la volonté de se lancer en entrepreneuriat est plus vigoureuse dans les pays où, les politiques gouvernementales (législation, exonérations fiscales, encouragement, etc.) sont plus propices à ce genre d'activités (Dana, 1987, 1990 cités in Paturel et Arasti, 2006).

Lacasse (1990), en se basant sur l'événement entrepreneurial de shapero et skol (1982), a analysé l'environnement de l'entrepreneure femme au Québec à travers trois groupes de variables: les variables sociologiques (le contexte familiale, le milieu scolaire, le cadre du travail, l'environnement local, les réseaux internationaux et l'interaction de l'acteur avec le méso système), les variables situationnelles (les événements positifs et négatifs) et l'accessibilité des ressources (matière première, main d'œuvre qualifiée, la technologie, l'accès au marché, le capital risque, l'encouragement de l'Etat).

Shabbir et Di Gregorio (1996) ont essayé de présenter les variables structurelles qui agissent sur la création d'entreprises par les femmes. A cet effet, ils ont identifié des facteurs relationnels (influence de la famille, du personnel, des fournisseurs, des consommateurs...) ainsi que des facteurs externes (ressources financières, environnement géographique) agissant sur la décision de la femme à entreprendre.

Dans un cadre professionnel et familiale différent de celui des pays de l'OCDE, Lerner, Brush et Hisrich (1997) ont mis l'accent sur l'importance de l'affiliation à des réseaux, en particulier à des réseaux féminins, l'utilisation de consultants et l'existence de mentors dans la performance des femmes entrepreneures (Carrier, 2006).

Paturel et Arasti (2006) soulignent, quant à eux, que les actions gouvernementales, sous forme de soutiens, en faveur des coopératives de femmes et des jeunes diplômées, ainsi que les exonérations fiscales des entreprises créées dans les régions pauvres favorisent l'entrepreneuriat féminin. Ainsi, l'écart entre les hommes et les femmes dans le monde de l'entrepreneuriat peut, proportionnellement, être justifié (D'Andria et Richomme-Huet, 2013).

A cet effet, à l'image des pays développés, les Etats-Unis, depuis la fin des années 70, ont mis en avant des politiques visant à développer l'entrepreneuriat féminin. Ils ont mis en place en 1974, le « Equal Credit Opportunity Act », une loi interdisant la discrimination entre les sexes dans l'octroi du crédit bancaire, et en 1975, une association très active de femmes chefs d'entreprise (la « National Association of Women Business Owners ») fut créée. Les pays émergents, quant à eux, favorisent depuis quelques années le microcrédit pour les femmes comme moyen de faciliter leur passage du secteur parallèle au secteur formel (McLymont, 2008 cité in D'andria, 2013; Louggar, 2011; Bouzar et Lougar, 2014).

Néanmoins, dans l'ensemble des pays, les femmes entrepreneures perçoivent encore les programmes gouvernementaux comme étant, lourds sur le plan administratif, elles estiment qu'ils ne satisfont pas suffisamment leurs demandes en termes d'accès au financement, à la formation, à l'information et seraient mal adaptés aux petites et moyennes entreprises qu'elles dirigent majoritairement (Lee-Gosselin et al, 2010; Bellacourt et al. 1991).

2. L'entrepreneuriat féminin : un contexte algérien

En Algérie, peu d'études ont été réalisées sur le sujet de l'entrepreneuriat féminin, et ce en raison du manque de disponibilité des statistiques concernant le nombre de femmes chefs d'entreprises (Tahir-Metaiche, 2010).

Le taux de l'entrepreneuriat féminin a presque doublé en l'espace de cinq ans, passant ainsi de 3,2% (CNRC⁸, 2007) à 6% (ONS, 2012). Néanmoins, il demeure insuffisant, sachant que les femmes représentent 49,32% de la population, 19,1% de la population active dont 79% sont salariées (ONS, 2015), et que le chômage féminin est de 16,6% (ONS, 2015).

D'après Taya, (2008) et Benghabrit-Remaoun et Rahou, (2008) cette faible présence des femmes algériennes sur la scène de l'entrepreneuriat est due aux difficultés qui entravent les femmes entrepreneures en Algérie, à savoir :

- Le mode de financement et les moyens de financement posent un grand problème aux femmes entrepreneures. En effet, la peur du risque bancaire et leur manque d'expérience dans le domaine des finances les poussent à recourir au financement personnel (autofinancement, prêt des parents ou du conjoint), ce qui fait que la majorité des femmes activent dans l'informel;
- Environnement à risque : Les femmes entrepreneures considèrent que l'environnement dont elles exercent est un environnement hostile (vol, kidnapping, harcèlement...);

⁸ Centre National du registre de commerce (2007)

- Un besoin de formation accru, notamment dans le domaine de la gestion, management, marketing et finance. La formation à la conduite d'une entreprise et au rôle de dirigeant est d'une extrême importance, et la nécessaire détection du besoin de formation individualisé n'en demeure pas moins;
- Les facteurs socioculturels qui relèguent la femme à un rang inférieur et laisse ainsi persister des stéréotypes de genre, tel que le manque de confiance dans les femmes entrepreneures et/ou dans leurs entreprises et la confinement des femmes dans les petites activités conventionnelles. En effet, les femmes entrepreneures algériennes sont beaucoup plus présentes dans des secteurs à connotation féminine, tel que les services, l'artisanat, l'agriculture et le commerce. Certaines ont des activités plus informelles autour des activités liées à l'art culinaire, l'habillement, la poterie et la bijouterie (Guillet, 2007). Elles sont moins nombreuses que leurs homologues masculins à entreprendre dans le BTP et l'industrie;
- L'asymétrie informationnelle ou carrément, le non disponibilité de l'information au moment voulu, ce qui conduit une perte d'opportunité d'affaire;
- Conciliation vie familiale et vie professionnelle: avec des conjoints peu coopérants et l'insuffisance dans les services de garderie d'enfant, la majorité des femmes entrepreneures déclarent travailler dur, elles sont amenées à concilier entre l'entretien de leur ménage (les tâches domestiques, les enfants...), et leur travail au sein de l'entreprise.

La revue à la hausse du taux de l'entrepreneuriat féminin (de 3% à 6%) est la résultante d'une série d'encouragements à la création d'entreprises. En effet, dans le début des années 1986, suite à la chute drastique des cours du pétrole accentuée par une longue période de crise et un recul considérable du PIB, la population vivant au dessous du seuil de la pauvreté, avec une majorité féminine, fut estimée à 6,36 million de personnes et le seuil de pauvreté à atteint 22,6% en 1995 (Louggar, 2011). Cependant, avec le boom pétrolier des années 2000 et la volonté affichée de l'Etat algérien de lutter contre le chômage récurrent⁹ (touchant beaucoup plus les femmes que les hommes), des structures étatiques d'aides à la création d'entreprises ont été mises en place. Ces structures sont au nombre de trois : ANSEJ, ANGEM et CNAC.

L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), mise en place en 1996, est un dispositif d'accompagnement des jeunes créateurs d'entreprises, initialement chômeurs et âgé de 19 à 35ans : le processus d'accompagnement assuré par ce dispositif concerne les étapes de création et d'extension de l'entreprise. Il concerne des projets de création dont le coût global ne dépasse pas 10 Millions de dinars. Le porteur de projet doit justifier d'un apport personnel de 1 à 2%, l'ANSEJ de 28 à 29% et une banque publique de 70%.

⁹ Le chômage a atteint son plafond entre 1980 et 1990, il a été estimé à 28,7%, En effet, les ajustements structurels adoptés par l'Etat algérien sous l'égide du FMI et de la Banque mondiale ont malheureusement accentué la crise sociale. 55% des travailleurs du bâtiment ont été licenciés au cours de la fin des années 1990. Et respectivement 38,3% et 17% ceux de l'agriculture et de l'industrie ont été touchés par le chômage (Ayoub et al.), une femme sur deux était atteinte

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), créée en 2004, c'est une structure d'appui à la création d'entreprises presque complémentaire à l'ANSEJ. Elle prend en charge le dispositif de soutien à la création et l'extension d'activités. Elle est réservée aux chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans, ayant perdu leurs emplois et inscrits à l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) depuis au moins 1 mois. Le coût global de l'investissement est de 10 millions de dinars. L'apport personnel du promoteur et la procédure de financement est la même que celle de l'ANSEJ.

L'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM), qui constitue notre cas d'études, est créée par le décret exécutif N°:04-14 du 22/01/2004¹⁰, ce dispositif vise, premièrement, à lutter contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales en favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez la population féminine, ensuite, la stabilisation des populations rurales dans ses zones d'origine par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de ressources et enfin, le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistanat, et ainsi aider à l'intégration sociales et économique de populations sans revenus ou disposant de revenus instables et irréguliers et à l'épanouissement individuel des personnes. L'ANGEM gère dans le cadre du microcrédit deux formes de financement allant du petit prêt de service (PNR¹¹ financé par l'ANGEM avec un plafond de (100 000 Da) Jusqu'au prêt plus important (ne dépassant pas 1 000 000 Da) faisant appel à un montage financier avec une banque publique. Chaque formule de financement de part ses spécificités, permet de financer certaines activités et intéresse par la même occasion une population particulière (voir Annexes, Tableau 2).

3. Les femmes entrepreneures du dispositif ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, comme partout en Algérie, la majorité de la population entreprenante féminine est de « petite taille », soit 62%. Contrairement à leur homologue masculin, les femmes de la wilaya de Tizi-Ouzou sont présentes en force en matière de sollicitation du dispositif ANGEM pour la création de leurs entreprises. En effet, elles représentent 61,69% en termes de dépôts et 60,39% en termes de financement et création de projets (voir Annexes, Tableau 3).

Ce constat s'explique par le fait que l'ANGEM est essentiellement conçue pour la promotion des femmes au foyer et de l'entrepreneuriat à domicile que l'on peut qualifier d'entrepreneuriat de subsistance du fait que la plupart des pauvres sont des femmes. En fait, traditionnellement, les femmes ont été désavantagées en matière d'accès au crédit et autres services financiers (phénomène de l'exhérédatation au quel s'ajoute la réticence des banques envers elles). Sur ce, les politiques publiques ont opté pour assister les femmes à la recherche de source de financement (Bouzar et Louggar, 2014).

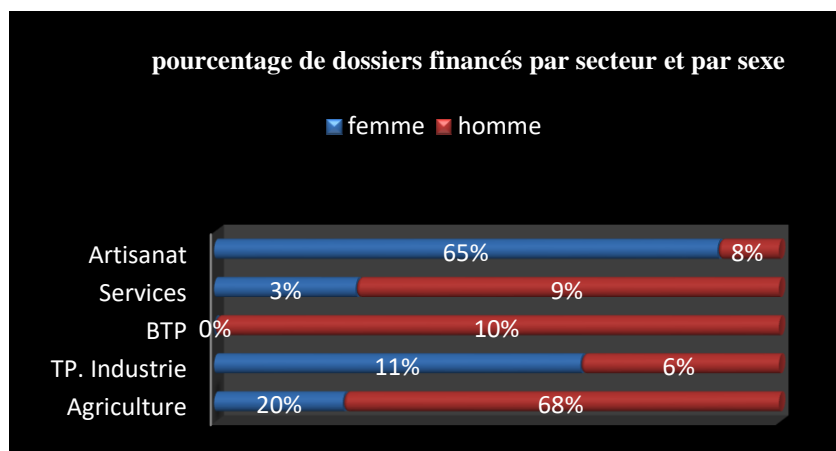
3.1 Financement PNR AMP (achat matière première)

Pour le financement PNR AMP, la présence des femmes dépasse de loin celle des hommes, en effet, 87,07% du financement leur est attribué (1240 dossiers financés sur un total de 1424 dossiers).

¹⁰ Décret exécutif n° 04-14 du 22 Janvier 2004 portant création et fixant le statut de l'agence nationale de gestion du microcrédit.

¹¹ Prêt Non Rémunéré

Figure 1. Nombre de dossiers financés par le dispositif ANGEM, selon le sexe et le secteur d'activité (année 2015)



Source : Exploitation des données de l'ANGEM-TO

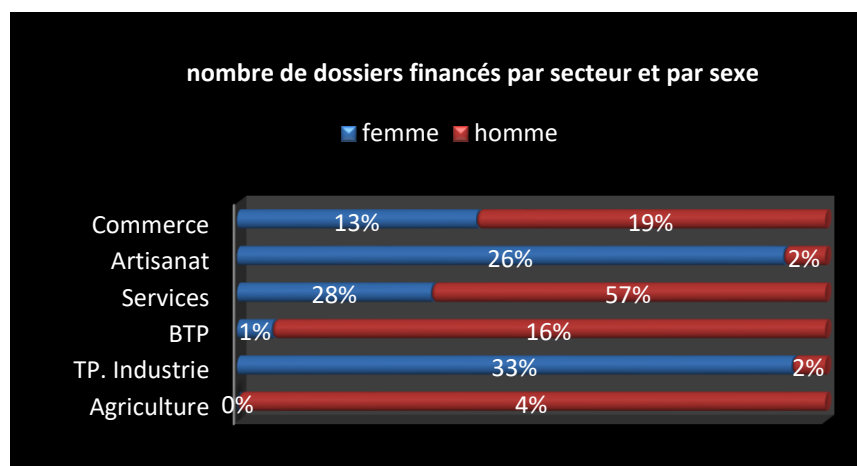
En survolant la figure ci-dessus, nous remarquons que le secteur de l'artisanat représente 65% des financements PNR féminins, suivi du secteur de l'agriculture avec 20%, le secteur de la très petite industrie avec 11% et enfin le secteur des services avec, uniquement, 3%. Les femmes de la wilaya de Tizi-Ouzou n'entreprennent pas dans le secteur du bâtiment (BTP).

Les activités créées par les femmes dans le cadre du dispositif ANGEM émanent, essentiellement, du travail à domicile, en effet, le secteur de l'artisanat connaît un engouement, plus de la moitié des activités y sont (65% des financements) et une grande partie de ces femmes créatrices sont des femmes rurales (le secteur de l'agriculture représente près de 20%).

3.2 Financement PNR, projet : financement triangulaire (ANGEM, Banque, Promoteur)

Contrairement au premier, la participation des femmes à ce type de financement est, seulement, de 18,73%, (80 projets sur un total de 507 projets).

Figure 2. Nombre de projets financés par secteur d'activité et par sexe dans le dispositif ANGEM (année 2015)



Source : Exploitation des données de l'ANGEM-TO

Les secteurs pour lesquels les femmes promotrices de l'ANGEM aient recours au financement triangulaire sont essentiellement, le secteur de la très petite industrie avec 33%, le secteur des services avec 28% et le secteur de l'artisanat avec 26%.

Ce que nous constatons, également, c'est que les femmes optent beaucoup plus pour le financement PNR.AMP¹² conçu pour l'achat de la matière première (en vue de concevoir leurs petites activités) que le financement triangulaire. Elles sont donc nombreuses à éviter le recours au financement externe (en l'occurrence le financement bancaire) et ce à cause, d'une part, la peur du risque bancaire, la lenteur administrative (l'accord bancaire qui prend du temps du fait de la méfiance des banques de l'insolvabilité des promoteurs en général et des femmes en particulier) et le manque d'expérience de ses femmes dans le domaine des affaires (la gestion, finance, etc.). D'autre part, l'existence de financement personnel (prêt des parents, du conjoint ou de la famille, autofinancement, etc.). Ces constatations affirment que les femmes entrepreneures du dispositif ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou sont présentes, en grande partie, dans le secteur informel. En effet, ce premier type de financement (PNR-AMP) que propose le dispositif ANGEM lève à la fois la condition du capital mais surtout la condition du registre de commerce ou de la carte d'artisan.

4. Méthodologie

4.1 Le mode de collecte et de traitement des données

Pour notre étude nous avons sollicité 20 entreprises féminines de la wilaya de Tizi-Ouzou; 15 ont accepté de nous rencontrer. Nous avons pu réaliser des entretiens semi-directifs en face à face au

¹² Prêt Non Rémunéré pour l'achat de la matière première : cette forme de financement n'exige pas des femmes entrepreneures la tenue d'un registre de commerce, ce qui laissera à dire que ses activités relèvent en majorité du secteur informel

sein de l'entreprise, excepté 8 entretiens réalisés au sein du domicile étant donné que ce dernier constitue le siège social de l'entreprise.

Le guide d'entretien a fait l'objet d'un pré-test fin Mai, il a été testé auprès de quatre femmes entrepreneures. Cela nous a permis de rendre les questions plus compréhensibles pour les créatrices, et aussi d'approfondir certains thèmes qui surgissaient au cours du pré-test.

Les entrevues ont eu lieu durant les mois de Juin, Juillet et début Août 2016. D'une durée moyenne de 120 minutes chacune. Notons ici que certains entretiens étaient plus « souples »¹³ étant donné que nous avons eu l'occasion de rencontrer quelques entrepreneures plus couramment et nos échanges avec elles faisaient souvent l'objet d'une visite de leurs petites entreprises. Ces entretiens étaient très riches en renseignements. Les informations amassées étaient reprises lors des entretiens « formels ».

La collecte des données s'est faite de manière régulière. A la suite de chaque entretien, une retranscription des propos recueillis a été faite, ce qui a permis de justifier l'exhaustivité des informations recueillies. Ainsi, pour des besoins d'efficacité de ces dernières, nous avons procédé au regroupement des cas présentant des motivations et freins similaires.

4.2 Présentation de l'échantillon

Pour constituer notre échantillon, nous avons fait appel au dispositif ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou qui nous a communiqué les adresses des femmes entrepreneures enquêtées. L'échantillon est constitué de 15 micros entreprises appartenant toutes au secteur formel¹⁴, et sont créées et gérées par des femmes dans le cadre du dispositif ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou (voir Annexes, Tableau 4).

4.3 Le guide d'entretien

Le guide d'entretien comporte les axes principaux suivants : Le premier concerne le profil de la femme entrepreneure (âge, situation matrimoniale, niveau d'instruction, situation professionnelle avant la création de l'entreprise). Il vise à caractériser les femmes entrepreneures qui sollicitent le dispositif ANGEM dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Le deuxième, porte sur une présentation d'ensemble de l'entreprise (taille, périmètre géographique, secteur d'activité, l'âge de l'entreprise et son effectif). Cet axe vise à connaître la nature des entreprises créées par les femmes dans le cadre de ce dispositif. Le troisième axe a trait à l'aventure de la femme entrepreneure avec le dispositif ANGEM. Cette dernière partie vise à comprendre les motivations des femmes à recourir à ce dispositif lors de la création de leurs d'entreprises, à évaluer la qualité de l'accompagnement que ce dispositif leur a accordé et aussi à soulever les difficultés et freins auxquels elles font face et d'en proposer d'éventuelles solutions.

¹³ Par opposition aux entretiens « formels »

¹⁴ Les femmes enquêtées ont sollicité la deuxième formule de financement que propose l'ANGEM, financement triangulaire, dont le prêt ne dépasse pas 1000.00 DA

5. Résultats et discussions

5.1 Caractéristiques des femmes entrepreneures

Sur les quinze femmes enquêtées, 8 femmes sont mariées (6 d'entre elles ont créé leurs affaires après leur mariage). Elles ont de 0 à 6 enfants (la plupart en ont quatre). L'âge des femmes enquêtées varie de 28 ans à 57 ans avec une moyenne d'âge de 42,5 ans.

Elles présentent des niveaux d'instruction différents, 2 d'entre elles ont atteint un niveau supérieur (universitaire), 6 ont un niveau secondaire, 4 ont un niveau moyen, 2 n'ont pas dépassé le niveau primaire et 1 est illettrée.

Avant la création de l'entreprise, la majeure partie des femmes interrogées étaient des femmes au foyer, soit 9 femmes. 3 en situation de chômage, une étudiante, une salariée et une femme qui travaille dans l'informel.

5.2 Caractéristiques de l'entreprise

Sur le plan juridique, La totalité des entreprises enquêtées vêtissent la forme d'entreprise individuelle personne physique. Pour le secteur d'activité, les femmes sont beaucoup plus confinées dans les activités conventionnelles. En effet, 7 femmes exercent dans l'artisanat, 3 dans la très petite industrie de transformation, 2 dans le secteur des services, 2 dans le secteur de l'agriculture et une dans le commerce.

Sur le plan spatial, 9 entreprises sont situées dans les régions rurales de la wilaya de Tizi-Ouzou et 6 sont situées en zone urbaine. 8 d'entre elles exercent leurs activités dans leurs domiciles.

Cet élément nous informe sur la préférence des femmes d'installer leurs entreprises près de chez elles (leurs domiciles). Premièrement, parce que la majorité des femmes activent dans le secteur de l'artisanat, une activité qui se fait même à domicile, Deuxièmement, du fait qu'elles connaissent mieux la région et sa population. En suite, pour bénéficier du réseau de relations personnelles qu'elles ont tissé dans leurs régions mais aussi au manque de disponibilité de locaux offerts par les collectivités locales et en dernier, pour des raisons de sécurité (car les déplacements d'une région à une autre sont une source de risque, notamment, le kidnapping, le risque de vol du matériel d'exploitation, etc.).

L'âge des entreprises enquêtées varie de 1 à 7 ans. Il s'agit donc d'entreprises très jeunes. Elles émanent toutes d'une création ex-nihilo.

L'effectif de ses entreprises varie de 1 à 10, la majorité en ont 2. Donc au sens de la loi algérienne, ses entreprises sont de très petites entreprises (TPE). En effet, En Algérie les micro-entreprises se réfèrent aux petits métiers (artisanat, agriculture) et à la prestation de certains services (transport, restauration,..). Elle est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 Millions de DA ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de DA.

5.3 Évaluation de l'accompagnement du dispositif ANGEM

Nonobstant des résultats positifs obtenus dans le dispositif ANGEM, en termes de nombre de micro-entreprises féminines financées, la qualité de l'accompagnement qu'il accorde aux femmes entrepreneures reste discutable. En effet les résultats de notre enquête le montrent clairement (voir Annexes, Tableau 5).

Conclusion et recommandations

La présente contribution fait état des résultats d'une recherche qualitative fondé sur l'étude de l'accompagnement entrepreneurial proposé par une institution étatique de microcrédit et d'aide à la création d'entreprise pour les femmes entrepreneures dans une région de l'Algérie. Notamment la wilaya de Tizi-Ouzou.

L'objectif étant d'analyser l'influence de cette institution sur l'entrepreneuriat féminin, de déceler d'éventuels dysfonctionnements et de proposer des initiatives spécifiques au profit des femmes entrepreneures accompagnées, nous avons réalisé une investigation de terrain soutenue par une recherche documentaire afin de valider notre démarche, puis nos résultats.

Il ressort que les femmes qui sollicitent le dispositif ANGEM sont majoritairement des femmes au foyer et artisanes. Ce profil coïncident avec la population cible du dispositif ANGEM. Pourtant, il semble que ce dernier attire aussi, dans une moindre mesure, d'autres profils de femmes, étudiante, salariée, chômeuses, etc. Le besoin de financement semble ne pas être une motivation en soi. En fait c'est le besoin d'aider les autres (enfants, conjoint), la réalisation de soi (épanouissement personnel et reconnaissance sociale) et la volonté d'échapper au chômage qui pousseraient les femmes de la wilaya de Tizi-Ouzou à entreprendre. Bien évidemment, tous ses facteurs susciteront inévitablement un besoin de financement, qui ne pourrait être comblé que par le recours au dispositif ANGEM étant donné que les entreprises créées sont de très petite taille.

Le dispositif ANGEM connaît une affluence de femmes le sollicitant pour lancer leurs affaires. Néanmoins, en analysant la situation, nous constatons que la majorité des entreprises créées relèvent du secteur informel étant donné qu'elles sollicitent le financement PNR-AMP. Certaines d'autres sollicitant le financement triangulaire ne seraient que des prête-noms dont le père, le conjoint, le frère ou le fils sont les véritables dirigeants. D'autres entreprises activent dans des secteurs autres que les secteurs déjà déclarés. A cela s'ajoute les déclarations des femmes enquêtées qui témoignent d'une insuffisance de l'accompagnement dans les deux phases pré-crédit et poste crédit et aussi de sa non spécificité. En outre, outre que les avantages financiers, fiscaux et parafiscaux qu'il procure, l'impact du dispositif ANGEM sur l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Tizi-Ouzou n'est que de petite envergure.

Pour un meilleur accompagnement des femmes entrepreneures, il serait plus souhaitable que ce dispositif contribue, non pas à la mise en place d'une relation de confiance entre les femmes entrepreneures et les banques pour pouvoir remédier au problème de financement, mais de tenir compte des aptitudes des femmes à entreprendre, de les préparer à la gestion du crédit qui leur est

octroyé, de la mise à leurs dispositions de formations et d'informations pertinentes et efficaces et puis de renforcer l'accompagnement qui leur est accordé après l'obtention du crédit.

Il conviendrait d'assurer une meilleure visibilité des associations d'accompagnement (SEVE¹⁵ et TOUIZA solidarité) par une bonne diffusion des informations pour que les femmes entrepreneures puissent être accompagnées et orientées, et pour quoi pas la mise en réseau du dispositif ANGEM, des banques publiques, des associations et des femmes entrepreneures pour un meilleur accompagnement et un meilleur rendement.

Annexes

Tableau 2. Récapitulatif des deux programmes de financement

Taille de projet	Profil du promoteur	Apport personnel	Crédit personnel	PNR	Taux de Bonification
Ne dépasse pas 100.000DA ¹⁶	Tout profil (acquisition de la matière première)	0%	-	100%	-
Ne dépasse pas 1000.000 DA	Autres profil	1%	70%	29%	5% taux commercial Zones spécifiques (sud et haut plateaux))
	Autres profils	1%	70%	29%	20% du taux commercial (autres zones

Source : Exploitation des prospectus ANGEM de Tizi-Ouzou

Tableau 3. Cumule de l'activité de l'ANGEM depuis le début de son activité jusqu'à décembre 2015

rubrique	dossiers déposés	dossiers financés
Total	29812	18610
Hommes	11419 (38,31%)	7371 (39,61%)
Femmes	18393 (61,69%)	11239 (60,39%)

Source : Exploitation des données de l'ANGEM de Tizi-Ouzou

¹⁵ Savoir Et Vouloir Entreprendre. Fondée en 1993, cette association s'appuie sur trois objectifs essentiels : la formation, l'information et l'incitation à la création d'entreprises féminines. Quant à sa mission principale, elle veille à promouvoir longuement des femmes dans le développement économique et social national

¹⁶ Dinars algérien

Tableau 4. Échantillon

Entretien N°	Le profil de la femme entrepreneure			Le profil de l'entreprise		
	Age	Situation matrimoniale	Statut professionnel avant l'entrepreneuriat/ niveau d'instruction	Date de création	Secteur d'activité	Effectif
Cas 1	28	Célibataire	Etudiante/supérieur	Janvier 2015	Très petite industrie	5
Cas 2	33	Célibataire	En chômage/secondaire	Mai 2013	Artisanat (poterie)	3
Cas 3	42	Mariée avec 2 enfants	Femme au foyer/primaire	Mars 2014	Artisanat (bijouterie)	1
Cas 4	36	Divorcée avec 1 enfant	Salariée/secondaire	Juin 2009	Service (maintenance informatique)	2
Cas 5	50	Mariée avec 6 enfants	Femme au foyer/primaire	Avril 2011	Artisanat (couture)	4
Cas 6	47	Mariée avec 4 enfants	Femme au foyer/moyen	Juin 2011	Artisanat (poterie)	2
Cas 7	31	Célibataire	En chômage/secondaire	Novembre 2014	Service (coiffure dame)	3
Cas 8	40	Mariée avec 4 enfants	Femme au foyer/secondaire	Février 2012	Très petite industrie	10
Cas 9	44	Veuve avec 4 enfants	Femme au foyer/moyen	Février 2010	artisanat (vannerie)	2
Cas 10	37	Célibataire	En chômage/secondaire	Aout 2013	agriculture	2
Cas 11	45	Mariée avec 3 enfants	Femme au foyer/moyen	Mars 2011	Artisanat (couture)	3
Cas 12	39	Mariée avec 1 enfant	Femme au foyer/secondaire	Juillet 2014	commerce	2
Cas 13	29	Mariée sans enfants	Travail dans l'informel/supérieur	Février 2015	Très petite industrie	8
Cas14	38	Mariée avec 2 enfants	Femme au foyer/moyen	Décembre 2013	agriculture	4
Cas15	57	Veuve avec 4 enfants	Femme au foyer/analphabète	Janvier 2009	Artisanat (tissage)	3

Références

- ARASTI Zahra, 2008, « l'entrepreneuriat féminin en Iran: les structures socioculturelles », Revue Libanaise de Gestion et d'Economie | Vol. 1
- BERREZIGA A et MEZIANE A: « La culture entrepreneuriale chez les entrepreneurs algériens », Colloque National sur les stratégies d'Organisation et d'Accompagnement des PME en Algérie ».
- BRYAT Ch (1993), « Création d'entreprise : contributions épistémologiques et méthodologiques », thèse de Doctorat en science de gestion, 20 Octobre 1993.
- CARRIER, C., P.-A. JULIEN et W. MENVIELLE (2006), « Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin : une synthèse des études des 25 dernières années », Revue Gestion, vol. 31, no 2, pp. 36-50.
- CARTER S, ANDERSON S and SHAW E (2001), Women's Business Ownership: A Review of the Academic, Popular and Internet Literature". Report of the Small Business Service, august 2001.
- CIDDEF, n°31 décembre 2013, pp 17-20.
- CNES (2010). Rapport national sur le développement humain en Algérie.
- CNRC (2007), Statistiques du Centre National du Registre de Commerce
- Cornet A, Constantinidis C., (2004), « Entreprendre au féminin. Une réalité multiple et des attentes différenciées », Revue française de gestion, N°151, p. 191-204
- CUZIN R et FAYOLLE A : « La mutation de l'accompagnement à la création d'entreprises : regard croisé d'une déclinaison locale de la politique nationale », AIREPME, Congrès de Montpellier, Octobre 2004
- D'ANDRIA A et RICHOMME-HUET K, « L'accompagnement entrepreneurial des mampreneurs par leur propre réseau », 2^{ème} rencontre entre acteurs des réseaux d'accompagnement et chercheurs, regards croisés sur les pratiques d'accompagnement entrepreneurial, 19 Janvier 2012, Montpellier
- D'ANDRIA A et RICHOMME-HUET K, « Lorsque l'enfant paraît. le mampreneuriat : une réponse entrepreneuriale aux opportunités et contraintes de la maternité », 7^{ème} Congrès de l'Académie de L'Entrepreneuriat et de l'Innovation , Paris, 12-15 octobre 2011
- Décret exécutif n° 04-14 du 22 Janvier 2004 portant création et fixant le statut de l'agence nationale de gestion du microcrédit.
- FAYOLLE A et NAKARA W : « l'accompagnement des entrepreneurs de nécessité : les dispositifs et politiques actuels sont-ils adéquats », 2^{ème} rencontre entre acteurs des réseaux d'accompagnement et chercheurs, regards croisés sur les pratiques d'accompagnement entrepreneurial, 19 Janvier 2012, Montpellier
- FILION L.J., 1997, « le champ de l'entrepreneuriat : Historique, évolution, tendance » Revue internationale P.M.E, Vol.10, N°2, p129-172
- Gillet A, Les femmes créatrices de petites et moyennes entreprises en Algérie,
- GILLET A, 2007, Emploi et entrepreneuriat des femmes en Algérie: des dynamiques entre traditions et innovations. PME, EMPLOI ET RELATIONS SOCIALES France – Maghreb
- JULIEN P-A et MARCHESNAY M, « Economie et stratégies industrielles », Edition Economica, 1997, p 26
- KIZABA G : « Entrepreneuriat et accompagnement : outils, actions et paradigmes nouveaux », Ed l'Harmattan, Paris, 2008
- LAMBRECHT J, PIRNAY F, P AMEDODJI et AOUNI Z (2003). Entrepreneuriat féminin en Wallonie. Centre de Recherche PME et d'Entrepreneuriat, Université de Liège. Centre d'Etudes pour l'Entrepreneuriat EHSAL - K.U. Brussel.
- LAVOIE D, « Les entrepreneurs : pour une économie canadienne renouvelée », Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa, février 1988
- Messegheh K., Naro G., Sammut S. (2010), «Construction d'un outil stratégique d'évaluation de l'accompagnement à la création d'entreprise : Apport du tableau de bord prospectif », Gestion 2000, n° 2
- Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, Bulletins d'information statistique de la PME (2010 et 2011).
- OCDE (2014), Les femmes et l'entreprise 2014 : Accélérer le développement de l'entrepreneuriat dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient, Editions OCDE.
- OCDE (2004), Entrepreneuriat féminin : questions et actions à mener, 2^{ème} conférence de l'OCDE des ministres en charge des PME, Istanbul, Turquie 3-5 juin 2004.

- OCDE (2000), Les femmes entrepreneurs à la tête de PME : pour une participation dynamique à la mondialisation et à l'économie fondée sur le savoir, Paris, 29-30 novembre.
- OIT (2012), Le développement de l'entrepreneuriat féminin : encourager les femmes entrepreneurs pour l'emploi et le développement.
- ONS, résultats définitifs de la première phase du premier recensement économique 2011, Collections Statistiques N° 172/2012, Série E : Statistiques Economiques N° 69, Alger, juillet 2012.
- ONS, l'Algérie en quelques chiffres, résultats : 2011-2013, édition 2014 N°44.
- ONS, Activité, emploi et chômage au quatrième trimestre 2015.
- PATUREL R et ARASTI Z, « Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran », 8^{ème} CIFEPME, L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales 25, 26, 27 octobre 2006, HEG Fribourg, Suisse.
- Rwenge Mburano Jean-Robert, Njeri Kinyanjui et Maina Lucyα : « Facteurs Explicatifs de l'Entrepreneuriat Féminin en Afrique Sub-Saharienne : Cameroun et Kenya », Dakar, Octobre 2013.
- SEVE, L'Association des femmes Algériennes chefs d'entreprise www.seve-dz.org
- TESSA A et Gheddache L, « La création et la gestion d'entreprises par les femmes : étude exploratoire à partir de femmes entrepreneures de la wilaya de Tizi Ouzou », 2012. P15
- TAHIR-METAICHE F, «Le profil des femmes entrepreneurs en Algérie : Etude exploratoire », 2010. P4